



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Niveau des élèves de CP en lecture, écriture et numération

Question écrite n° 17291

Texte de la question

M. Anthony Boulogne attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les résultats de l'évaluation nationale menée en janvier 2026 auprès des élèves scolarisés en cours préparatoire (CP) afin de mesurer leurs acquis en lecture, écriture et numération. Publiés récemment par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), les résultats définitifs de cette évaluation révèlent la persistance de noyaux durs de jeunes élèves rencontrant de grandes difficultés dans la maîtrise des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter. Le détail des résultats par la DEPP est inquiétant : 16 % des élèves de CP présentent un niveau de maîtrise insuffisant en matière de compréhension orale des phrases ; 17,6 % présentent des difficultés pour écrire des syllabes et 22 % pour écrire de simples mots. Plus inquiétant encore, 38,6 % des élèves de CP comprennent mal les phrases lues seuls, soit 10 points de plus qu'en 2022. Un constat identique peut être dressé avec les résultats des élèves en mathématiques : 28,7 % des écoliers de CP maîtrisent mal la soustraction et 30,2 % l'addition. Entre l'évaluation de 2020 et celle de 2026, la maîtrise des élèves dans ces compétences élémentaires de calcul a enregistré un recul. De même, 39,5 % éprouvent des difficultés pour résoudre des problèmes mathématiques. Les résultats de l'évaluation illustrent une situation inquiétante pour l'école de la République : une part non-négligeable d'élèves de cours préparatoire maîtrisent mal, voire pas du tout, des compétences pourtant essentielles : la lecture, l'écriture, la compréhension orale et la numération. Ces lacunes en CP concernant des matières pourtant fondamentales risquent d'engendrer, pour les écoliers concernés, un retard dans les autres matières. La maîtrise de ces connaissances de base constitue un socle sur lequel peut s'édifier le parcours scolaire d'un élève, de l'école au lycée. Il y a donc urgence à renforcer ce socle de connaissances. En tant que rapporteur spécial pour la commission des finances sur la mission Enseignement scolaire, il lui demande donc de lui détailler les mesures qu'il compte mettre en œuvre pour renforcer le socle de connaissances des élèves français et remettre le triptyque lire-écrire-compter au centre de l'école de la République.

Données clés

Auteur : [M. Anthony Boulogne](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17291

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2026